



Service prévention des risques et des nuisances  
Service régional eau et milieux aquatiques

Paris, le 31/08/2020

**Affaire suivie par :**

Mathieu MAQUAIRE (rivières) Tél : +33 1 71 28 46 36

Philippe VERJUS (nappes) Tél. : + 33 1 71 28 47 09

**Courriel :** [driee-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr](mailto:driee-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr)

**Objet :** Suivi de l'étiage en Ile-de-France

**PJ :** Bulletin du 17 août au 30 août 2020

**Référence :** Circulaire du 18 mai 2011 relative aux mesures exceptionnelles de limitation ou de suspension des usages de l'eau en période de sécheresse

Le suivi de l'étiage réalisé par la DRIEE a pour objectif d'informer régulièrement les préfets des débits de certains cours d'eau et niveaux des nappes afin qu'ils puissent faire appliquer les mesures restrictives nécessaires à la préservation des ressources en eau. La liste des stations hydrométriques de référence suivies par la DRIEE est définie dans l'arrêté cadre de bassin et dans les arrêtés cadre départementaux.

Le dispositif mis en place par la DRIEE consiste en la publication d'un bulletin toutes les deux semaines sur la situation des nappes et des rivières concernées d'Île-de-France. Pour chacun des 28 stations hydrométriques et des 7 piézomètres de référence un état de criticité est indiqué.

Pour les rivières, cet état est défini en comparant la plus faible moyenne des débits sur trois jours consécutifs durant la quinzaine écoulée, appelée VCN3 aux valeurs des seuils fixées dans l'arrêté cadre de bassin. En période d'étiage, les données de stations hydrométriques de référence sur lesquelles le suivi s'exerce sont mises à jour toutes les semaines sur la Banque Hydro. Des mesures de contrôle de débit sont effectuées pour s'assurer de la fiabilité de l'information hydrométrique autant que nécessaire.

- la situation de vigilance : le débit du cours d'eau approche des valeurs telles qu'une prochaine aggravation de la situation pourrait rompre l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des besoins en eau de l'homme et du milieu naturel. Les campagnes de sensibilisation et d'appel au comportement citoyen sont lancées afin de réduire les utilisations de l'eau qui ne sont pas indispensables. Afin de réduire les risques de pollution, un rappel à la vigilance est fait auprès des principaux sites produisant des rejets polluants. Une surveillance accrue des rejets les plus significatifs est mise en place ;

- la situation d'alerte : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que les ressources disponibles ne suffisent plus à satisfaire tous les besoins en eau de l'homme et du milieu naturel ; des efforts coordonnés de restriction et d'interdiction des usages doivent être mis en place, correspondant à une réduction d'au moins 30 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions (hors alimentation en eau potable) ;
- la situation d'alerte renforcée : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que tous les usages non-essentiels ou non-prioritaires doivent être restreints (réduction d'au moins 50 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions) au profit de l'alimentation en eau potable ;
- la situation de crise : le cours d'eau atteint alors un état de tarissement tel que le milieu naturel est menacé de dommages importants ; seuls l'alimentation en eau potable et le respect de la vie biologique sont assurés, tous les usages significatifs non prioritaires sont interdits ; les prélèvements pour l'alimentation en eau potable sont restreints au minimum.

Pour les nappes, l'état de criticité est obtenu en comparant les niveaux de piézomètres suivis par le BRGM aux valeurs des seuils inscrits dans les arrêtés cadre départementaux. En effet, toutes les rivières ne sont pas équipées de stations hydrométriques. La prise en compte des nappes d'eau souterraines vise à protéger les petits cours d'eau et les petites zones humides les plus fragiles situées en amont des bassins versants.

Pour ce faire, la DRIEE a défini des seuils piézométriques communs à plusieurs petits bassins versants de surface dépourvus de station de mesure des débits. Après sélection des piézomètres représentatifs, l'analyse des corrélations entre les niveaux piézométriques et les débits d'étiage des cours d'eau suivis permet de définir des seuils de gestion cohérents.

Certains cours d'eau ont des régimes d'étiage soutenus par les apports réguliers des nappes, alors que d'autres ont des régimes presque uniquement pluviaux. Les cours d'eau et les nappes n'ont donc pas forcément le même état de criticité, les nappes n'étant pas influencées par la climatologie estivale.

La détermination du seuil de crise des nappes s'appuie, de plus, sur l'analyse historique des chroniques piézométriques anciennes afin de mettre en évidence les sécheresses passées et d'examiner parallèlement les conséquences connues de ces dernières. L'objectif est, pour des conditions climatiques virtuelles identiques à celles des sécheresses antérieures, d'atténuer les effets préjudiciables des sécheresses sur les milieux aquatiques sensibles, par l'adoption des mesures progressives de limitation des usages non prioritaires.

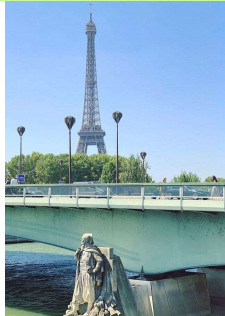
#### **Liens utiles :**

L'étiage sur Internet de la DRIEE : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html> et l'accès aux bulletins du suivi de l'étiage : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

Données rivières en ligne : <http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php>

Données nappes en ligne : <http://drieeif-eaux-souterraines.brgm.fr/data.html>

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>



# Bulletin de suivi de l'étiage Région Île-de-France

**Du 17 août au 30 août 2020**

**N°7**

édité le 31/08/2020

## Synthèse

Les quinze derniers jours d'août ont connu une alternance d'un beau temps parfois chaud avec des orages voire des passages perturbés plus frais. Par conséquent, la situation est plutôt stable depuis le dernier bulletin. Cependant, du fait d'un arrosage très hétérogène, certaines rivières, notamment les petites, ont pu parfois bénéficier des orages pour remonter un peu, quand d'autres au contraire continuent de baisser. C'est le cas pour la station de Férolles-Atilly [La Jonchère] sur le Réveillon qui passe en crise. La semaine à venir voire les dix prochains jours sont annoncés secs. La situation devraient alors se dégrader encore un peu.

## Grandes rivières

D'une manière générale, les grands cours d'eau ont des niveaux assez bas mais ils bénéficient du soutien d'étiage des grands lacs réservoirs. Cependant encore trois stations sont sous leur seuil de vigilance et Creil sur l'Oise est sous son seuil d'alerte, ne bénéficiant d'aucun soutien. Malgré un temps sec annoncé pour les prochains jours, la situation devrait rester assez stable.

Sur 7 stations, on compte :

- 3 stations en vigilance : Alfortville et Vernon sur la Seine et Pont-sur-Yonne sur l'Yonne.
- 1 station en alerte : Creil sur l'Oise.
- 0 station en alerte renforcée.
- 0 station en crise.

## Petites rivières

La situation des petites rivières est globalement stable mais connaît des disparités sur le bassin. A la faveur de quelques orages plus ou moins pluvieux, certaines stations connaissent un léger mieux et les débits remontent. Cependant, les zones épargnées par les pluies voient les stations baisser encore. C'est le cas sur le Petit Morin ou encore le Réveillon.

Un temps sec est annoncé pour au moins la semaine à venir ; la situation devrait alors se dégrader à nouveau légèrement.

Sur 21 stations réglementaires, on compte :

- 5 stations en vigilance : Ballancourt sur l'Essonne, Episy sur le Loing, Episy sur le Lunain, Saint-Cyr-sous-Dourdan sur la Rémarde et Villebon-sur-Yvette sur l'Yvette.
- 3 stations en alerte : Diant [Lavoir de Cornoy] sur l'Orvanne, Blandy-les-Tours sur le Ru d'Ancoeur et Pont-sur-Vanne sur la Vanne.
- 2 stations en alerte renforcée : Morsang-sur-Orge sur l'Orge et Montmirail sur le Petit Morin.
- 2 stations en crise : Férolles-Atilly [La Jonchère] sur le Réveillon et Viarmes [Moulin de Bertinval] sur l'Ysieux.

## Situation des nappes

Les indicateurs piézométriques sont tous en situation normale.

Sur 7 piézomètres, on compte :

- 0 piézomètre en vigilance.
- 0 piézomètre en alerte.
- 0 piézomètre en alerte renforcée.
- 0 piézomètre en crise.

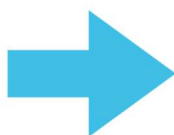
## Bilan synthétique de la quinzaine

### Météo



Chaud et Humide

### Débits



Stable

### Nappes



Vidange

Prochain bulletin d'étiage le 15 septembre 2020

Flashcode du bulletin



## SOMMAIRE

Situation des rivières .....	p.3
Carte de suivi de l'étiage .....	p.3
Débits des rivières .....	p.4
Evolution des débits journaliers .....	p.5
Situation des nappes .....	p.7
Etat des piézomètres.....	p.7
Carte de suivi de l'état piézométrique .....	p.7
Evolution des piézomètres .....	p.8



# Situation des rivières

## Carte de suivi de l'étiage Situation du 31/08/2020



### Etat de criticité de la situation d'étiage

- QJ non calculables sur toute la période
- Station sans état de vigilance particulier
- Station en état de vigilance
- Station en état d'alerte
- Station en état d'alerte renforcée
- Station en état de crise



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Débit des rivières

## Tableau des débits

	Station	Seuils (m³/s)				VCN3 (m³/s)	Situation 17/08	Situation 31/08	Indice de confiance
		V	A	AR	C				
<b>Grandes rivières :</b>									
Marne	Gournay-sur-Marne	32	23	20	17	35 le 17/08/2020			
Oise	Creil	32	25	20	17	23 le 26/08/2020	Alerte	Alerte	
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32	61 le 24/08/2020			
Seine	Alfortville	64	48	41	36	61 le 24/08/2020	Vigilance	Vigilance	
Seine	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45	99 le 27/08/2020			
Seine	Vernon	170	131	113	100	139 le 28/08/2020	Vigilance	Vigilance	
Yonne	Pont-sur-Yonne	23	16	13	11	23 le 23/08/2020	Vigilance	Vigilance	
<b>Petites rivières :</b>									
Avre	Acon (*)	1.20	1.00	0.76	0.65	QJ manquants			
Essonne	Boulancourt (**)	0.32	0.32	0.20	0.20	0.56 le 17/08/2020			
Essonne	Ballancourt	5.5	4.4	3.9	3.5	4.9 le 23/08/2020	Vigilance	Vigilance	
Grand Morin	Pommeuse	2.4	2.1	1.9	1.7	2.5 le 27/08/2020	Vigilance		
Loing	Episy (Loing)	5.3	3.6	3.0	2.6	5.0 le 28/08/2020	Vigilance	Vigilance	
Lunain	Episy (Lunain)	0.36	0.21	0.17	0.13	0.23 le 29/08/2020	Vigilance	Vigilance	
Mauldre	Beynes	0.43	0.36	0.31	0.27	0.57 le 27/08/2020			
Mauldre	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1.10	0.90	0.78	0.71	1.13 le 23/08/2020			
Orge	Morsang-sur-Orge	1.6	1.4	1.2	1.0	1.1 le 24/08/2020	Crise	Alerte renforcée	
Orvanne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0.27	0.23	0.18	0.15	0.23 le 27/08/2020	Alerte	Alerte	
Petit Morin	Montmirail	0.57	0.49	0.42	0.36	0.40 le 28/08/2020	Alerte renforcée	Alerte renforcée	
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0.25	0.19	0.17	0.15	0.20 le 24/08/2020	Crise	Vigilance	
Réveillon	Férolles-Atilly [La Jonchère]	0.037	0.021	0.015	0.012	0.007 le 28/08/2020	Alerte renforcée	Crise	
Ru d'Ancoeur	Blandy-les-Tours	0.011	0.011	0.005	0.005	0.008 le 17/08/2020	Crise	Alerte	
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0.33	0.27	0.24	0.22	0.34 le 23/08/2020	Vigilance		
Thérouanne	Congis [Gué à Tresmes]	0.35	0.26	0.23	0.20	0.36 le 24/08/2020	Vigilance		
Vanne	Pont-sur-Vanne	4.00	3.00	2.40	2.00	2.43 le 27/08/2020	Alerte renforcée	Alerte	
Voulzie	Jutigny	1.00	0.65	0.48	0.32	1.72 le 29/08/2020			
Yerres	Courtomer [Paradis]	0.034	0.034	0.010	0.010	0.064 le 27/08/2020			
Ysieux	Viarmes [Moulin de Bertinval]	0.100	0.082	0.070	0.060	0.054 le 24/08/2020	Crise	Crise	
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0.42	0.31	0.26	0.22	0.35 le 24/08/2020	Alerte	Vigilance	
<b>Stations non réglementaires (***) :</b>									
Orge	Saint-Chéron [St-Evroult]	0.16	0.13	0.12	0.11	0.13 le 24/08/2020	Crise	Alerte	
Petit Morin	Jouarre [Vanry]	0.99	0.76	0.66	0.59	1.00 le 28/08/2020	Vigilance		

- (\*) station gérée par la DREAL Normandie  
 (\*\*) station gérée par la DREAL Centre  
 (\*\*\*) station non réglementaire, donnée à titre d'information

VCN3 débit moyen sur trois jours consécutifs, le plus faible de la quinzaine

- V seuil de vigilance  
 A seuil d'alerte  
 AR seuil d'alerte renforcée  
 C seuil de crise

Indice de confiance : Il constitue une aide à la décision quant à la prise de mesure de restrictions. Cet indicateur n'est affiché que lorsqu'une station franchit le seuil d'alerte. L'indice de confiance est une note sur 5 qui se décompose de la manière suivante :

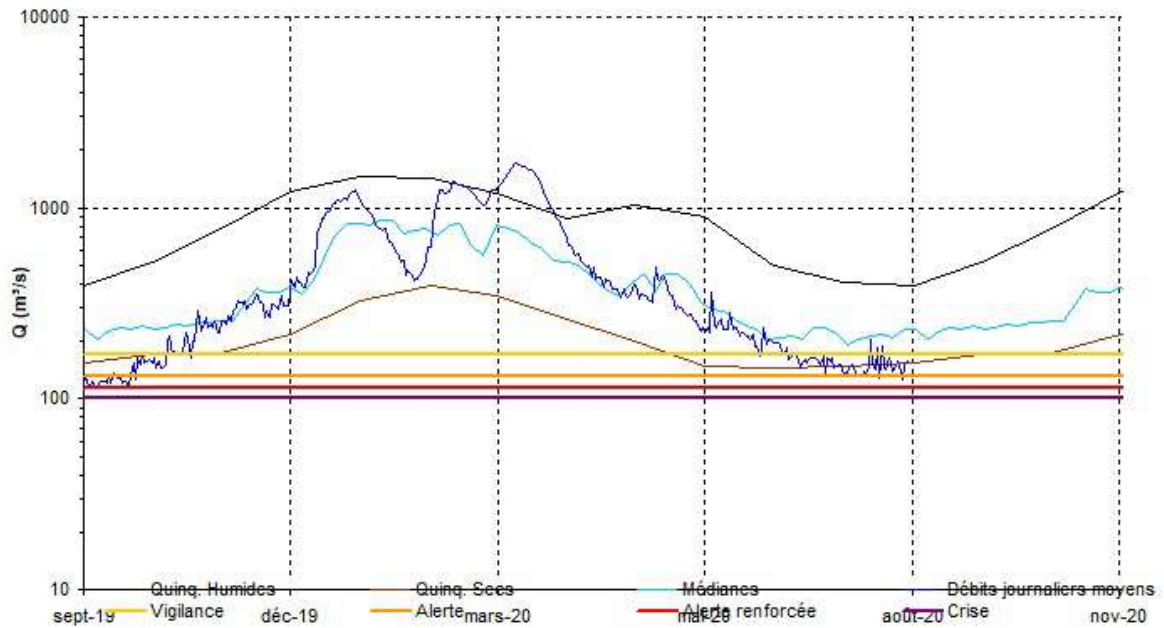
- une note fonction de la qualité intrinsèque de la station (stabilité à l'étiage, sensibilité par rapport à l'écartement des seuils de critique d'étiage, type de capteur, disponibilité des données, etc.).
- un bonus fonction des jaugeages (ancienneté, confirmation ou non de la qualité intrinsèque de la station, incertitude, etc.).

Les débits moyens journaliers sont disponibles sur la Banque Hydro : <http://www.hydro.eaufrance.fr> et via le logiciel HYDRO2.

# Evolution des débits journaliers depuis septembre 2019 pour quelques stations représentatives

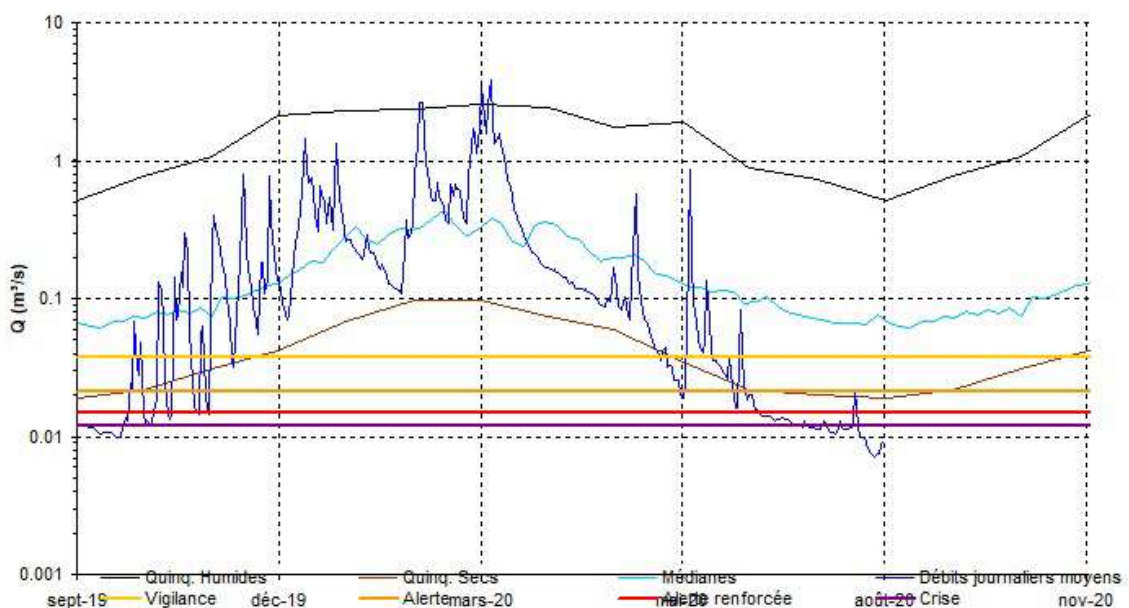
## La Seine à Vernon

La Seine à Vernon est plutôt stable mais vient flirter par moment avec sa zone d'alerte sans toutefois la dépasser. La situation ne devrait guère évoluer.



## Le Réveillon à Férolles-Ailly [La Jonchère]

Le Réveillon à Férolles-Ailly [La Jonchère] a connu une forte baisse en l'absence de pluie sur son bassin versant pour finir par passer sous son seuil de crise. Aucune pluie n'est annoncée au moins pour la semaine à venir, les débits devraient rester très bas.





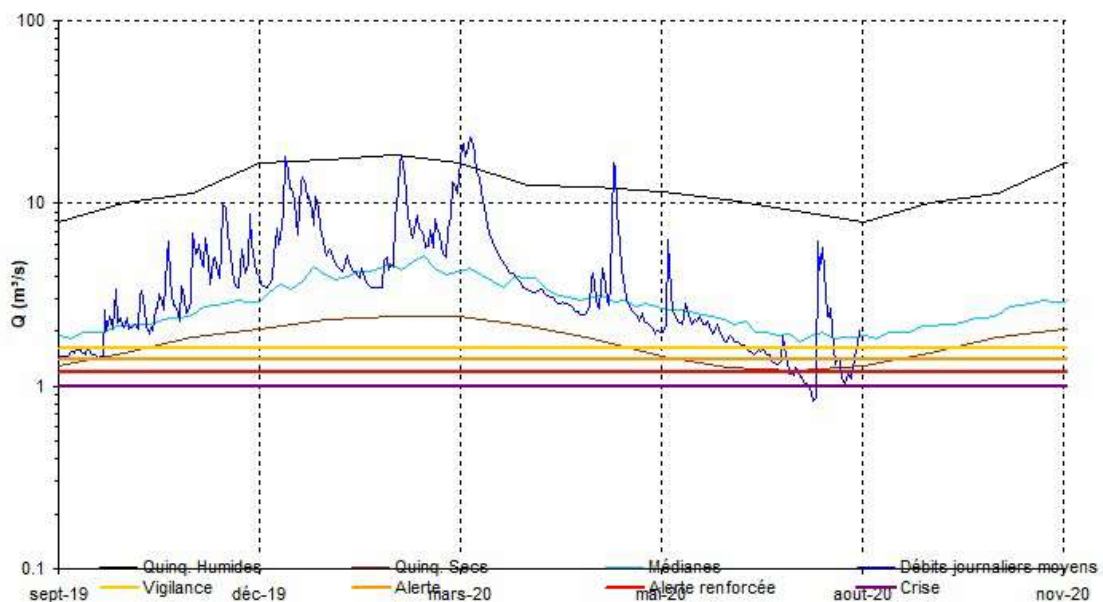
## Le Petit Morin à Montmirail

En l'absence de pluies significatives, le Petit Morin à Montmirail reste en alerte renforcée. La situation ne devrait pas s'améliorer car un temps sec est annoncé pour les prochains jours.



## L'Orge à Morsang-sur-Orge

L'Orge à Morsang-sur-Orge connaît un léger répit temporaire grâce à plusieurs passages orageux. Cependant les débits pourraient vite redescendre à la vue des prévisions météorologiques plutôt sèches.





# Situation des nappes

## Etat des piézomètres

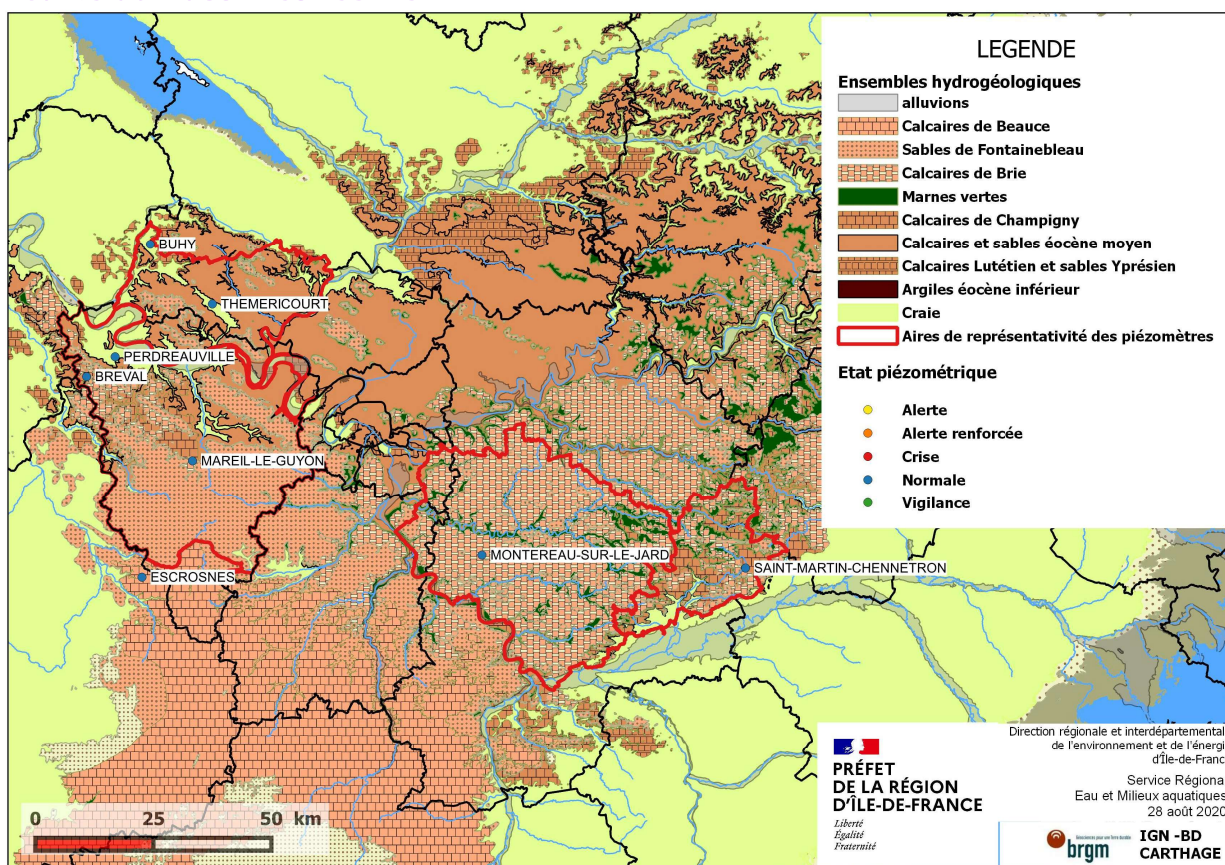
### Tableau des tendances

La vidange des nappes est quasi généralisée.

Piézomètre de référence	Situation par rapport aux seuils définis dans les arrêtés sécheresse
Buhy (nappe de la craie du Vexin Français)	NORMALE
Mareil le Guyon (nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix)	NORMALE
Montereau-sur-le-Jard (nappe de Champigny en Brie)	NORMALE
Perdreauville (nappe de la craie du Mantois)	NORMALE
Saint Martin Chenetron (nappe du Champigny en Brie)	NORMALE
Théméricourt (nappe de la craie du Vexin Français)	NORMALE
Bréval (nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix)	NORMALE

## Carte de suivi de l'état piézométrique

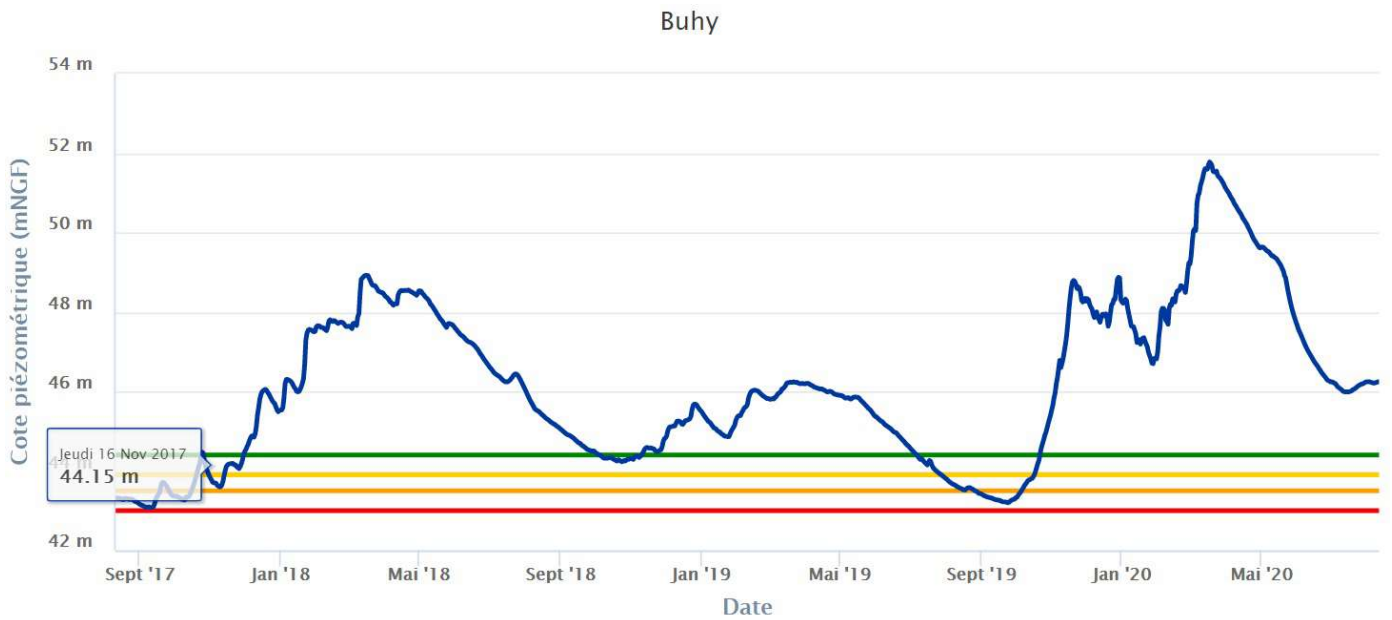
### Carte du bassin concerné



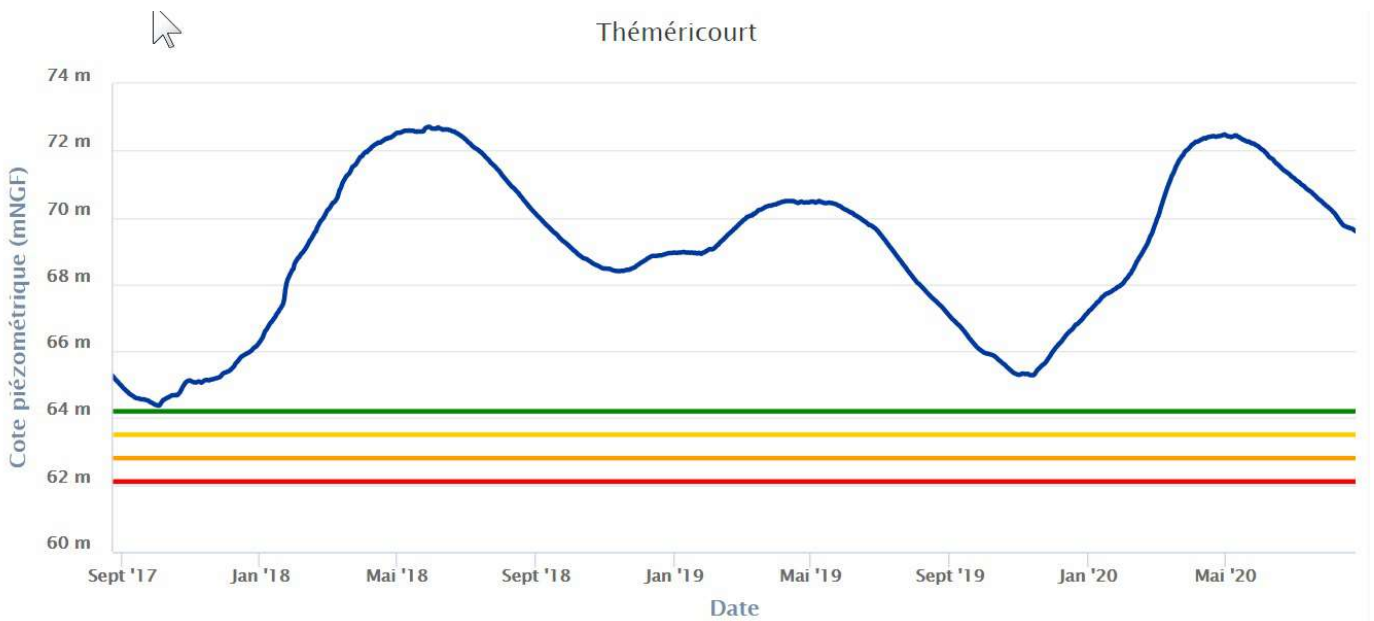
# Etat des piézomètres

## Nappe de la craie du Vexin Français

### Buhy

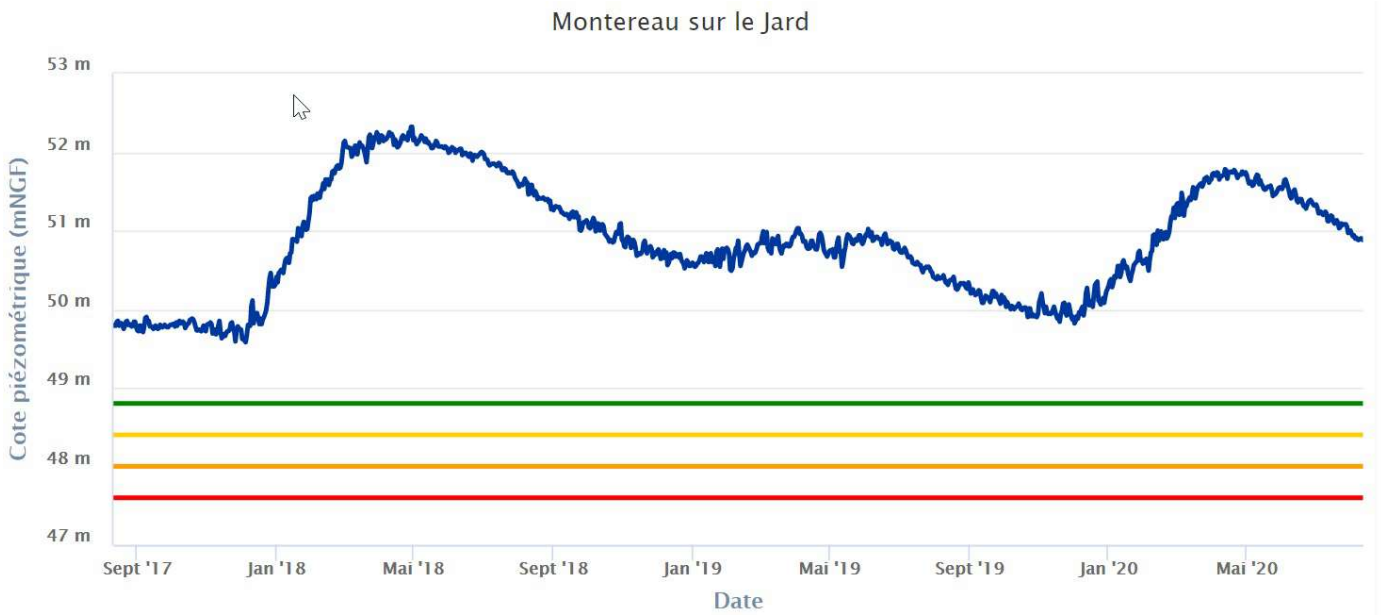


### Théméricourt

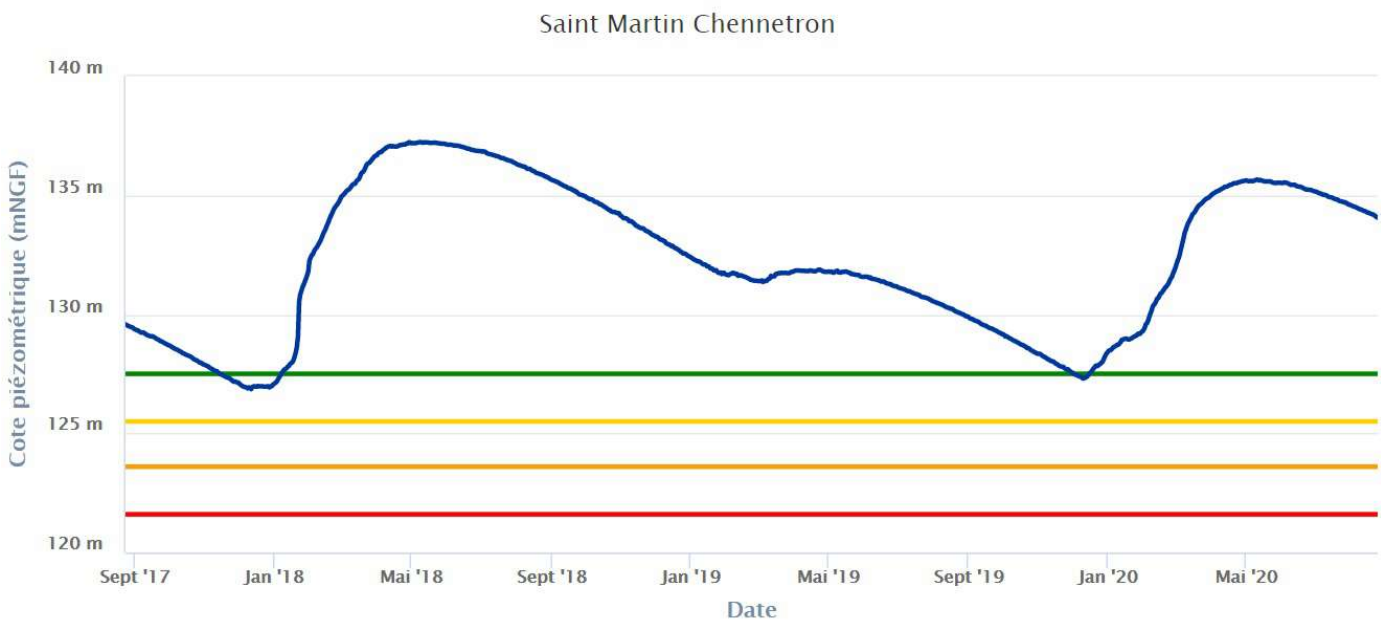


# Nappe du Champigny en Brie

## Montereau-sur-le-Jard

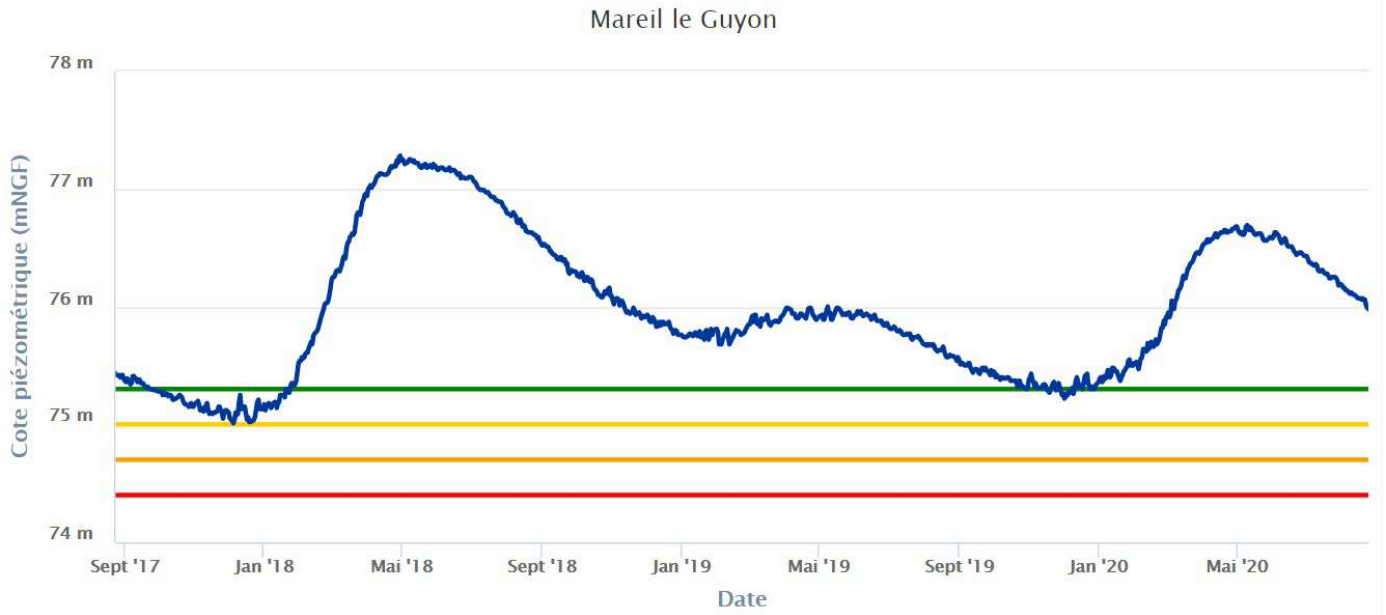


## Saint Martin Chennetron

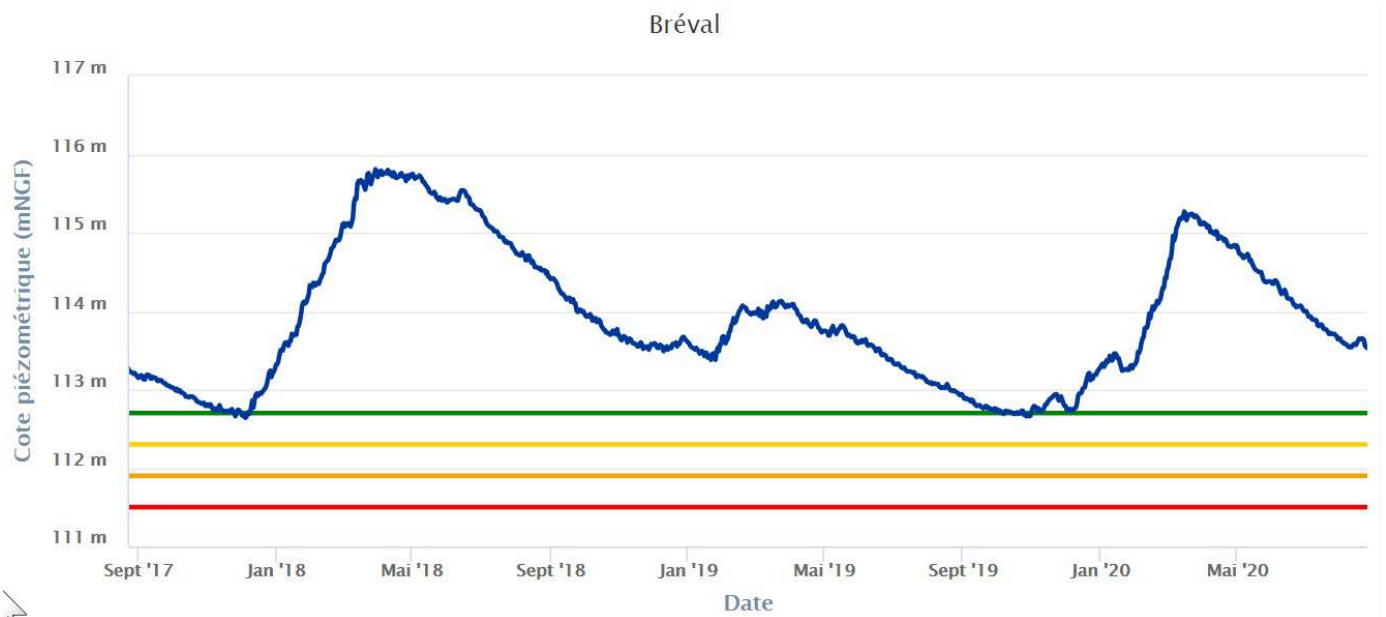


# Nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix

## Mareil le Guyon



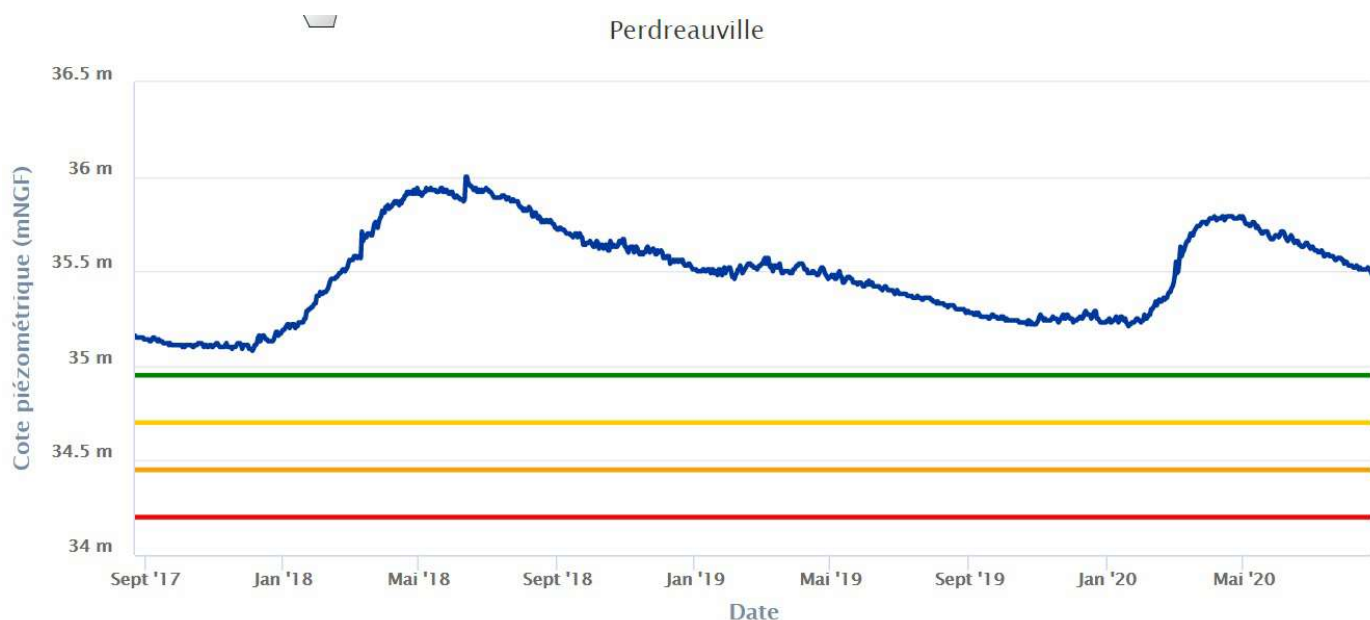
## Bréval





# Nappe de la craie du Mantois

## Perdreauville



### Liens utiles

#### L'étiage sur Internet de la DRIEE :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html>

#### L'accès aux bulletins du suivi de l'étiage :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

#### Données rivières en ligne :

<http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php>

#### Données nappes en ligne :

<http://drieeif-eaux-souterraines.brgm.fr/data.html>

#### Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

### Contact

[driee-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr](mailto:driee-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr)



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Prochain bulletin d'étiage le 15 septembre 2020